

capsules de 10 centigr. (6 par jour) agit rapidement sur la fièvre intermittente et provoque une forte diurèse (Rosin, Guttman, Ehrlich). Ziemann le considère comme contre-indiqué sous les tropiques, en raison de l'anorexie qu'il entraîne. Malgré les précieux services que sont appelés à rendre les succédanés de la quinine, ils ne sauraient la supplanter dans les cas graves où il est urgent d'agir vite et fort.

Fièvre jaune. — L'agent pathogène de la fièvre jaune n'ayant pas, jusqu'ici, été isolé, cette affection est encore privée de traitement spécifique et les divers sérums qu'on a tenté de lui opposer n'ont pas fait leurs preuves. La thérapeutique en reste donc symptomatique.

La fièvre sera combattue par les enveloppements froids, les bains frais à 28°-30° de 10 minutes, 2 à 3 fois par jour, qui agissent en même temps contre l'agitation et l'anurie. Les vomissements ressortissent aux moyens usuels : boissons glacées (lait, champagne), potion de Rivière, compresses froides sur l'épigastre. L'intolérance gastrique rend souvent seule utilisable la voie hypodermique pour l'administration des agents stimulants, toniques (quinine, éther, caféine, sérum artificiel) et hémostatiques (ergotine, ergotinine). En certains cas, le lavage de l'estomac, les grands lavages de l'intestin avec de l'eau salée à 7 p. 1000 pourront trouver leur indication.

Prophylaxie. — Tout navire de provenance suspecte sera astreint à une quarantaine sévère (3, 5 à 7 jours pour les personnes) et à la désinfection des cales, des marchandises et des vêtements. Dans les pays où règne la maladie, les Européens logeront loin du littoral, et, autant que possible, à une certaine altitude; ils éviteront les sorties après le coucher du soleil (les culcides pathogènes ne piquent que la nuit) et observeront un régime alimentaire en rapport avec le climat. Les moustiques (*Stegomyia fasciata*) semblant les agents principaux de propagation de la fièvre jaune, sa prophylaxie comporte les mêmes mesures que celle du paludisme : suppression des eaux stagnantes; pétrolage des nappes

d'eau; protection des habitations par des toiles métalliques à mailles fines (moins de 1 mm) obturant toutes les ouvertures, et des individus par des gants et des voiles.

Fièvre récurrente. — Aucune médication spécifique n'étant encore opposable à la fièvre récurrente, on en est réduit à combattre les symptômes. La quinine n'exerce pas sur le spirochète d'Obermeier la même action que sur l'hématozoaire du paludisme, l'atoxyl pourrait peut-être lui être opposé; Boinet a donné, par analogie, le bleu de méthylène (50 centigr. à 1 gr.). La fièvre est justiciable des antipyrétiques usuels : antipyrine, phénacétine, cryogénine, aspirine, salicylate de soude, dont les 2 derniers soulageront en même temps les arthralgies (fréquentes). La balnéation froide ou tiède est également recommandable. A l'embarras gastrique initial avec subictère pourront remédier une ou plusieurs prises de calomel. Les accidents d'adynamie, de collapsus cardiaque réclament souvent l'emploi des injections d'éther, de caféine, de sulfate de strychnine ou d'huile camphrée.

Durant les rémissions on s'efforcera de tonifier le malade par le fer, l'arsenic, les glycéro-phosphates.

Les rechutes seront traitées comme la première atteinte, en insistant sur les toniques et l'alimentation qui doit être, à la fois, légère et réparatrice. Dans les cas où la malaria s'associe à la fièvre récurrente, la quinine retrouve son indication formelle.

Le typhus récurrent exige les mêmes mesures d'isolement et de désinfection que toute maladie contagieuse. On s'appliquera surtout à anéantir les parasites tels que puces et punaises dont les morsures semblent jouer le premier rôle dans la propagation du mal (Metchnikoff).

Fièvre typhoïde. — I. Hygiène. — La chambre du typhique sera vaste, bien aérée, dépourvue de rideaux, de tapis, de tentures et de meubles superflus. S'il est possible, deux chambres (une de jour, une de nuit) sont préférables. Son lit, peu large, sera garni, sous le drap, d'une toile imperméable,

et dessus, à hauteur du siège, d'une alèze facile à changer dès la moindre souillure. Une température de 16° sera suffisante. Le tégument et surtout les orifices naturels doivent être maintenus scrupuleusement propres par de fréquentes lotions antiseptiques (avec de l'eau boriquée ou salicylée) : toute excoriation ou pustule sera recouverte, après lavage, d'un pansement occlusif. Pour prévenir les eschares, on fera souvent changer le malade de décubitus et on le couchera, à la moindre menace, sur un matelas d'eau de mêmes dimensions que le lit (non sur un coussin d'air annulaire). L'asepsie de la bouche et du pharynx, des fosses nasales n'est pas moins essentielle; on y pourvoira plusieurs fois par jour, par des irrigations bucco-pharyngées au phénosaly (sol. à 1 p. 100) et des instillations d'huile mentholée à 2 p. 100 dans les narines.

II. Alimentation. — Elle doit être exclusivement liquide. Le lait, s'il est toléré, en est la forme de choix (1 à 2 litres, par tasses données 15 à 30 minutes après le bain); on peut l'aromatiser de thé, de café, de cacao, donner en outre, de temps à autre, du bouillon dégraissé, des décoctions de céréales (orge, riz, avoine délayés dans du bouillon de légumes). Debove a insisté sur la nécessité de faire absorber au typhique une très grande somme de boissons (6 à 8 litres) citronnade, orangeade, limonade lactique, grogs légers, eaux minérales (Evian, Vittel, Contrexéville, Vals, Alet). Imputant une part du syndrome typhique à l'inanition, Vaquez préconise un régime plus substantiel : toutes les 2 heures, une tasse de lait, remplacée à 8 heures, midi et 6 heures par des aliments variés : 1° à 8 heures, tasse de thé, café au lait ou racahout; 2° à midi, soupe au lait additionnée d'un jaune d'œuf, d'une demi-cuillerée à café de somatose, d'un verre à bordeaux de gelée ou de jus de viande; 3° à 6 heures, repas analogue ou bouillon avec un jaune d'œuf; 4° dans la nuit, une cuillerée à café de somatose dans du lait. Ewald estime que l'alimentation du typhique doit être aussi riche que possible et comporter, par jour, 100 gr.

d'albumine, 100 gr. de graisse, 300 gr. d'hydrate de carbone (2300 à 2500 calories). Pour Pierart et nombre d'auteurs, cette suralimentation tendrait à aggraver les accidents toxémiques de la maladie. L'alimentation solide ne sera reprise, par degrés, qu'une fois l'infection tout à fait éteinte (Voir CONVALESCENCE).

III. Bainéothérapie. — Elle est le meilleur palliatif actuel du syndrome typhoïde. La formule de Brand est la plus rigoureuse : bain de 10 à 15 minutes, à la température de 15 à 18°, donné toutes les 3 heures jour et nuit, chaque fois que la température rectale atteint ou dépasse 39°. Avant le bain, la face et la poitrine sont humectées d'eau plus froide que celle de la baignoire, le malade boit quelques gorgées de grog ou de vin vieux; pendant le bain, des affusions froides sont faites sur la tête (ceinte d'un bandeau) de 5 en 5 minutes, le thorax et les membres sont vigoureusement frottés, le malade boit (au milieu du bain) un demi ou un verre d'eau froide; un frisson passager marque l'entrée dans l'eau, un autre, plus long, éclate après 10, 12 ou 15 minutes, indiquant que le bain doit prendre fin; après le bain, le malade, roulé dans une couverture de laine, une boule aux pieds, est couché sur le côté; le bien-être qu'il éprouve, au bout de 15 à 30 minutes, est mis à profit pour l'alimenter (lait, bouillon, eau rouge) avant qu'il s'endorme. Dans les formes hyperthermiques, ataxiques, il faut donner toutes les 2 heures un bain à 45°, et, dans l'intervalle, envelopper le thorax, l'abdomen et la tête de compresses imbibées d'eau froide. Dans tous les cas, l'eau du bain, qu'il vaut mieux additionner de naphtol (40 à 50 gr.) sera changée au moins tous les jours et chaque fois qu'elle aura été souillée.

Le bain tiède à température constante est préféré par quelques médecins. Hare et Hirschfeld (Australie) donnent les bains à 29°-32° avec des résultats très satisfaisants, les estimant plus antipyrétiques que les bains froids. Stadelman donne, par jour, 2 à 3 bains à 30° ou 32° de 20 minutes.

Le *bain tiède progressivement refroidi* fut préconisé par V. Ziemssen, Bouchard, etc. Le malade entre dans un bain dont l'eau est inférieure de 2° ou 5° à sa propre température; on refroidit l'eau de 1° toutes les 10 minutes jusqu'à ce qu'elle soit à 30°; le malade y reste encore 10 minutes (1 h. 10 à 1 h. 40 en tout) puis en est retiré; on ne fait ni frictions, ni affusions froides sur la tête. On donne 6 à 8 bains en 24 heures; on les suspend de minuit à 6 heures.

Les *bains chauds* sont vantés par Bosc (de Montpellier), par Renaut (de Lyon), etc. Bosc donne un bain de 12 à 15 minutes à 39° toutes les 3 heures, avec compresses froides sur la tête. Il prétend leur efficacité au moins équivalente à celle des bains froids.

Quelle qu'en soit la forme, la balnéation entraîne de remarquables effets antithermiques, antitoxiques, diurétiques et sédatifs; elle suspend généralement la diarrhée et restreint au minimum le syndrome typhoïde et ses complications. Au *bain froid*, il faut reconnaître des propriétés stimulantes et cardiotoniques de premier ordre; au *bain tiède* une action antithermique moins brutale et peut-être supérieure (Hirschfeld), des effets sédatifs constants; du *bain chaud* on a signalé l'action diurétique, l'effet décongestionnant sur les organes thoraciques. Le froid, le tiède, le chaud ont leurs fervents intransigeants, préchant pour une cure systématique instituée dès le début et dans tous les cas. Pour Brand et son école, le bain froid ne souffre que peu de contre-indications: entérorrhagie abondante, perforation intestinale, péritonite, cardiopathies, complication pleuro-pulmonaire tardive et tendance au collapsus. En réalité, le bain est un puissant agent thérapeutique dont la température doit être déterminée par l'opportunité clinique du médecin. Les *bains froids* conviennent aux sujets jeunes, à système cardio-artériel normal, dans les cas intenses (39°-40°) avec insomnie, délire ou ataxo-adynergie, mais sont plus ou moins contre-indiqués chez les vieillards, les emphysémateux, les cardiaques, les en-

fants, les obèses, les névropathes rebelles à la réfrigération, malades appelés, par contre, à bénéficier des *bains tièdes* ou *refroidis*. Chez les enfants, les bains de 5 minutes, à 28° au besoin refroidis (de 2° par bain) jusqu'à 26°, 20° ou 18°, avec affusions froides sur la tête, sont fort bien tolérés. Chez les gens âgés, les nerveux, les *bains tièdes* à 29-32° répondent aux principales indications. Le *bain chaud* convient plus particulièrement aux enfants atteints de bronchite diffuse ou de broncho-pneumonie, aux adultes offrant une forme hémorragique ou rénale avec toxémie marquée (hypothermie) et dépréciation des défenses de l'organisme (Bosc).

IV. *Autres procédés hydrothérapeutiques.* — Dans les cas légers, on peut appliquer, seuls ou associés à la balnéation, des agents réfrigérants et sédatifs de second plan, mais encore utiles tels que: *lotions froides* (grosse éponge imbibée d'eau fraîche, pure ou vinaigrée, passée rapidement sur tout le corps), *enveloppements froids complets* (drap mouillé avec frictions) ou *partiel* (thoracique, abdominal, céphalique) plus ou moins répétés selon les cas et avec de l'eau plus ou moins froide, additionnée, au besoin, de *farine* ou d'*essence de menthe* si on recherche, en outre, un effet révulsif. Le *lavement froid* peut être donné, non seulement comme évacuant, mais comme antithermique. Le substituant aux bains, quand ils sont inapplicables, Lemoine (de Lille) donne, toutes les 3 heures, un lavement de 2 litres d'eau bouillie à 18° ou 20°, à basse pression (50 cm) et en laissant l'intestin se vider graduellement. Les *affusions froides* (arrosage de 2 à 5 minutes avec de l'eau à 10° ou 15°) agissant plutôt comme stimulants n'ont guère d'avantage sur le bain froid.

V. *Antithermiques médicamenteux.* — La plupart n'abaissent que momentanément la température sans améliorer les autres symptômes de la toxoinfection, aussi leur utilité est-elle très discutée. Le plus acceptable est la *quinine* qui est en même temps tonique. Bouchard la donne tous les 3 jours, à la dose de

1 gr. 50 à 2 gr. (par cachets de 50 centigr. à 1/2 heure d'intervalle). Legendre en prescrit des doses analogues. A. Robin n'en donne que 30 à 60 centigr. par jour en 2 fois (matin et soir). Mais, pour la plupart des auteurs, la quinine n'est qu'un adjuvant des méthodes hydrothérapeutiques.

L'*acide salicylique*, le *salicylate de soude* sont à peu près délaissés; le second trouve parfois son indication, mais plutôt comme cholagogue. L'*aspirine* (2 à 4 gr. par jour) pourra quelquefois rendre des services.

L'*antipyrine*, le *pyramidon*, la *phénacétine* sont, en l'espèce, plus souvent nuisibles qu'utiles. La *cryogénine* est plus inoffensive; antipyrétique puissant (1 gr. le premier jour, 60 centigr. le deuxième, puis 50 ou 20 centigr. par jour), elle calmerait en outre l'insomnie, l'excitation, le délire et combattrait la stupeur (Boutteville). Son action renforce celle des bains et de la quinine; elle n'entraîne qu'une défervescence de quelques heures.

VI. *Antisepsie intestinale.* — Elle a perdu une grande part de sa vogue. Le *benzo-naphtol*, le *bétol*, le *salicylate de bismuth* peuvent pourtant trouver leur emploi en cas de diarrhée fétide, de météorisme, quoique l'une et l'autre cèdent habituellement à l'eau froide. Les lavements et les purgatifs sont, d'autre part, les meilleurs préventifs des fermentations intestinales. La pratique des *lavements froids légèrement antiseptiques* (salicylate de soude 2 p. 1000 ou naphtol β 0,40 p. 1000) répétés matin et soir à faible pression est très recommandable. Certains auteurs donnent, en outre, systématiquement, un *purgatif salin* (*sulfate de soude* 15 à 20 gr.) tous les 3 jours, jusqu'à la période d'état. Bouchard donne, pendant les 4 premiers jours de traitement, 40 centigr. de *calomel* (en 20 pilules prises d'heure en heure). Salet (de Saint-Germain) l'utilisant plutôt comme antiseptique, en prescrit 20 centigr. par jour, par prises de 4 centigr. jusqu'à salivation. En tout cas, le calomel reste le purgatif d'élection chez les enfants. Pour Hayem, l'an-

tiseptique intestinal de choix est l'*acide lactique* (20 gr. par jour en limonade). Plus récemment on a préconisé le *sulfo-phénate de zinc* (Smith, J. Forest) aux doses de 20 à 60 centigr. toutes les 2 heures qui suffisent pour modérer le tympanisme et désodoriser les selles.

VII. *Antisepsie générale et sérothérapie.* — Aucun médicament ne paraît combattre directement la vitalité du bacille d'Eberth. La *quinine* ne saurait y prétendre ni le *calomel*. Essayé par Rénou et Louste, le *collargol* en frictions quotidiennes (pommade à 15 p. 100) pourrait avoir, chez les typhiques, un effet comparable à celui qu'il produit dans les autres septicémies. Pour J. Gailard, les injections intra-veineuses d'*argent colloïdal électrique* (5 à 15 c. c. par injection) seraient encore plus efficaces.

Chantemesse prépare et injecte aux typhiques un *sérum antitoxique* (sérum de cheval immunisé par des injections de toxine soluble) qui lui a fourni ainsi qu'à Josias, à Brunon (de Rouen), des résultats très satisfaisants (mortalité moyenne 3,7 p. 100). Ce sérum provoque d'abord une *réaction* (tuméfaction de la rate et du tissu lymphoïde; leucocytose très marquée; réapparition des éosinophiles; élévation du pouvoir agglutinant du sérum) puis une *crise de défervescence*; sous son influence le pouls se ralentit, ou s'il s'accélère, la tension sanguine s'élève, le facies s'anime et se colore, le bien-être et l'appétit renaissent, une polyurie marquée apparaît qui dissipe l'albuminurie si elle existait; l'amaigrissement, pendant la maladie, est très faible; la phase d'état et la convalescence sont très abrégées; les complications sont habituellement rares. Les effets sont d'autant plus favorables que le sérum intervient plus tôt. Il est vrai que Chantemesse associe la balnéation froide à la sérothérapie. D'une application délicate, sa méthode n'a pu encore entrer dans la pratique usuelle.

VIII. *Médication tonique.* — Dirigée contre l'adynamie, la médication tonique est un adjuvant précieux de la balnéothérapie; son intervention s'impose encore plus si les bains sont contre-indi-

qués; ses principaux agents sont : l'alcool (bordeaux, champagne, cognac, rhum) à donner surtout pendant ou après le bain froid, quand il est indiqué; le café, le thé, l'éther, l'acétate d'ammoniaque, le formiate de soude; les piqûres de caféine, d'huile camphrée, de sulfate de spartéine, de sulfate de strychnine, les injections de sérum artificiel (500 à 600 gr.). Les toniques méritent surtout la première place chez les typhiques âgés et quand le cœur faiblit. Bosc a préconisé l'injection quotidienne systématique de 800 à 1000 c. c. de sérum, dans le but d'activer l'élimination des toxines par le rein (diurèse) et le tube digestif (vomissements, diarrhée).

Tels sont les principaux agents thérapeutiques applicables à la fièvre typhoïde; le choix en sera subordonné à la forme et à la marche de la maladie, à l'âge du malade. Il nous reste à formuler brièvement les indications que comportent chaque forme clinique, les conditions propres à chaque malade (âge, terrain), les principales complications.

IX. Formes atténuées. — Elles sont justiciables de la quinine (50 centigr. à 1 gr.), des lotions froides et, en cas d'agitation, des bains tièdes progressivement refroidis; les bains froids ne deviennent nécessaires que si apparaissent du délire ou autres symptômes graves.

X. Formes hyperthermiques, ataxo-dynamiques. — L'ataxo-dynamie, le délire réclament l'usage des bains froids, si l'état du cœur et des artères le permet, en leur associant, au besoin, des compresses froides sur l'abdomen et la quinine (1 gr., 1 gr. 50). Si, à une certaine phase, se montre une tendance au refroidissement des extrémités, au collapsus, mieux vaut tiédir les bains ou se borner aux grands lavements froids (Hutinel). Dans les formes septicémiques, il faut toujours associer aux bains froids l'emploi des toniques (alcool, éther, caféine, sulfate de strychnine, sérum artificiel à hautes doses).

XI. Fièvre typhoïde chez les enfants. — La fièvre typhoïde, généralement grave avant 5 ans, est bénigne de 5 à 12. Les très jeunes enfants réagissent très bien

aux bains; avant 4 ans, on peut donner toutes les 2 heures un bain à 26°, refroidi, dans les cas rebelles, à 25°, 20° ou même 18° (Ausset), en prenant pour principal guide, l'état du cœur et des reins. Chez les nourrissons, Marfan donne d'emblée (à 39° et plus) le bain de 22° refroidi à 20°, puis de 20° refroidi à 18°, de 5 minutes de durée; en cas d'apnée, l'enfant, aussitôt retiré, est vigoureusement frictionné et soumis aux tractions rythmées de la langue. Guinon applique aussi la formule de Brand, mais acclimaté l'enfant à l'eau froide en donnant successivement le bain à 33°, 30°, 27° puis 25°. Dans les formes légères du second âge, un lavement froid quotidien, une purgation tous les 2 jours (10 à 15 gr. de citrate de magnésie), la quinine associée au benzo-naphtol ou au bétol (à 40 centigr. 2 fois par jour à 6 ans) constituent pour Marfan une thérapeutique suffisante. Hutinel y joint les lotions froides (4 à 5 par jour) ou les bains tièdes. Dans les formes sévères du second âge, Marfan donne encore les lavements froids, le citrate de magnésie (10 à 15 gr. tous les 2 jours), le benzo-naphtol, mais élève la dose de quinine (bichlorhydrate) à 1 gr. ou 1 gr. 50 donnés vers 5 ou 6 heures du soir, par prises de 50 centigr. de demi-heure en demi-heure. En cas d'échec, il baigne l'enfant (chaque fois que la température atteint 39°) d'abord à 32° puis à 30°, pour arriver peu à peu au bain de 25°.

XII. Fièvre typhoïde des gens âgés. — Juhel Rénoy ne redoutait pas les bains froids après 40 ans et recommandait soit le bain sédatif tonique de 12 à 15 minutes, à 20°, toutes les 3 heures avec affusions froides sur la nuque, soit même, en cas de complication (rein, cœur, poumon, cerveau), le bain stimulant de 10 minutes à 18° toutes les 2 heures, avec affusions à 10° et compresses glacées sur le cœur, le thorax ou le crâne (Bolognesi). Cependant, en général, il est plus sage de s'en tenir aux bains tièdes, aux lotions, à la quinine associés aux cardio-toniques (caféine, spartéine, strychnine, sérum artificiel, etc.).

XIII. Fièvre typhoïde de la femme, de la

femme enceinte. — Beaucoup de femmes nerveuses ne tolèrent que les bains frais ou tièdes et supportent mal la caféine (excitation) ou la quinine (bourdonnements). Ni la grossesse, ni la lactation ne contre-indiquent les bains; la grossesse commande seulement de restreindre les doses de quinine et d'insister sur l'antisepsie des voies génitales, pour prévenir l'infection consécutive à l'avortement ou à l'accouchement.

XIV. Fièvres typhoïdes secondaires ou associées. — La fièvre typhoïde est plus grave quand elle se greffe sur un état pathologique antérieur : cardiopathie, néphrite, dyspepsie, affection nerveuse, alcoolisme, morphinisme, obésité, diabète, goutte, syphilis, etc.; ou lorsque elle s'associe à une autre infection : paludisme, grippe, tuberculose. Ces conditions complexes créent des indications et des contre-indications thérapeutiques que le médecin saura appliquer à chaque cas particulier en s'inspirant des principes de la pathologie générale.

XV. Traitement des complications. — La diarrhée, le météorisme trouvent dans l'hydrothérapie froide leur remède de choix (bains, compresses); à son défaut, on leur opposera les antiseptiques intestinaux, les astringents non irritants et l'opium (avec réserve). Les vomissements, l'intolérance gastrique sont justiciables, comme ailleurs, de la diète hydrique, de la glace, de l'eau chloroformée, des révulsifs sur l'épigastre.

Les hémorragies intestinales cèdent souvent à l'immobilisation, à la diète, à la glace intus et extra. Dans les cas sérieux (3^e semaine et après) la pratique suivante (de Mathieu) est très recommandable : substitution du drap mouillé aux bains, de la diète hydrique au lait (2 à 3 jours); chaque jour 1 à 2 lavements d'eau bouillie (1 litre) à 48° additionnés de 4 gr. de chlorure de calcium et introduits sous faible pression (bock à 20 ou 40 cm de haut); potion avec 2 gr. de chlorure de calcium; immobilisation de l'intestin par 4 à 5 pilules de 1 centigr. d'extrait thébaïque. A cette médication on peut associer le sous-nitrate de bismuth (5 gr. par jour) que

Letulle emploie systématiquement à doses massives (80 à 120 gr. en 24 heures par prises de 10 gr.). L'évacuation des caillots par le premier lavement est essentielle, pour en prévenir la putréfaction. On a encore utilisé les injections intra-veineuses de sérum gélatiné contenant du chlorure de calcium (Fr. G. Wright), le chlorhydrate d'adrénaline (solution à 1 p. 1000) soit par la bouche (X gouttes toutes les 2 heures), soit en piqûres (XX gouttes toutes les 3 heures, Clayton Thrush).

La perforation intestinale impose les mesures suivantes : repos absolu, vessie de glace sur l'abdomen, diète (sauf petits fragments de glace), injections de sérum artificiel, piqûres de morphine et d'éther. L'impuissance habituelle du traitement médical commande de discuter sans retard l'opportunité d'une intervention chirurgicale (résection du diverticule de Meckel ou de l'appendice; suture séro-séreuse à la Lambert, suivies de lavage du péritoine au sérum stérilisé et de drainage soigneux) qui devra être précoce, rapide et menée à bien avec peu d'anesthésique (mortalité 77 p. 100).

La plupart des complications broncho-pulmonaires sont évitables ou curables soit par l'emploi méthodique des bains froids ou chauds, des enveloppements froids du thorax; soit, si l'eau froide est contre-indiquée, par les applications répétées de ventouses sèches et de compresses sinapisées; soit, si l'hypostase tient à l'asthénie cardiaque, par les toniques du cœur. La laryngite typhique peut être évitée par les toilettes soigneuses et répétées du pharynx, par les inhalations de vapeurs antiseptiques (menthol, eucalyptus, benjoin, créosote).

La myocardite est la complication que prétendent spécialement prévenir la plupart des traitements systématiques opposés à la fièvre typhoïde et en première ligne la méthode de Brand; aux moyens hydrothérapiques, il convient d'associer tous les agents propres à soutenir et à régler la systole cardiaque : application prolongée (en interposant une compresse de flanelle) d'un sac de glace sur la région précordiale; boissons alcooliques

et stimulantes chaudes (vins généreux, café, thé au rhum, etc.); piqûres de caféine, de sulfate de strychnine ou de spartéine, d'éther, d'huile camphrée ou injections de sérum artificiel. Le collapsus prolongé exige en outre des enveloppements répétés dans une flanelle imbibée d'eau très chaude et des frictions énergiques (respectant l'abdomen). La syncope tardive, autre conséquence de la myocardite, sera prévenue par la surveillance constante du pouls, par le décubitus permanent, l'interdiction de tout mouvement brusque et une alimentation aussi réparatrice que le permet l'état de l'intestin.

La néphrite thyphoïdique impose le régime lacté ou au moins déchloruré: Merklen, loin de craindre alors le bain froid, le recommandait; si le cœur fléchit, il est pourtant prudent de débiter par le bain tiède qui, du reste, est généralement préféré dans ces cas. O. Martin préconise même le bain chaud à 40° qu'il considère comme le remède de choix.

Nous avons dit par quels soins de propreté et d'asepsie constants et minutieux, on pouvait prévenir, autant que possible, les excoriations, les suppurations et les eschares cutanées.

Certaines complications nerveuses graves créent des indications particulières. La céphalée cède d'habitude assez vite aux bains avec affusions froides sur la nuque, à l'enveloppement permanent du front et de la tête par des compresses imbibées d'eau froide, et, au besoin, à l'application d'une vessie de glace. Le délire, l'ataxo-adynergie sont, avant tout, justiciables de la balnéation froide intensive et de la réfrigération céphalique dans l'intervalle des bains. Dans les cas rebelles, la valériane, l'asa fatida, le musc, les bromures, le chloral pourront trouver leur indication. Quand le délire persiste, à une période avancée, et se complique d'accidents convulsifs, les bains tièdes ou chauds prolongés sont à préférer. Le délire des typhiques convalescents peut tenir soit à l'inanition, soit aux médicaments (quinine, alcool, acide salicylique), soit au terrain névropathique

(délires partiels, vésaniques) et est justiciable alors, suivant sa cause, du régime tonique, de la suppression des médicaments ou de l'isolement avec surveillance. Lorsque (dans les formes ataxo-adiynamiques), le malade est plongé dans le coma, il faut substituer aux bains froids les lotions froides, le drap mouillé avec frictions, le bain tiède, en y joignant les piqûres d'éther, d'huile camphrée, de caféine, etc., et les injections de sérum artificiel.

XVI. Convalescence. — La reprise de l'alimentation solide, après la fièvre typhoïde, exige d'innombrables précautions. Au bouillon on ajoute d'abord du tapioca, de la semoule, de la crème d'orge, permettant des potages d'épaisseur croissante; puis on autorise le chocolat, les laits de poule, et enfin les œufs peu cuits sans pain, les bouillies, les pâtes ou le riz très cuits, la viande hachée; on poursuit par les purées de féculents, les crèmes, la marmelade, en graduant très soigneusement les rations et prescrivant au malade de bien mastiquer. Imputables soit au 1^{er} repas carné, soit à la constipation ou à une suppuration locale (abcès), les accès de fièvre qui troublent parfois la convalescence réclament un traitement approprié à leur cause. S'agit-il d'une rechute, on reprendra aussitôt la diète et le traitement employé contre la première atteinte.

XVII. Prophylaxie. — La meilleure prophylaxie publique consiste: 1° à fournir à la consommation une eau de source pure correctement captée et canalisée; 2° à exercer une surveillance étroite sur les parcs aux huîtres souvent contaminés, dans les centres ostréicoles, par des eaux suspectes. La prophylaxie privée vise la contagion et la propagation du mal. En temps d'épidémie, les habitants de la région contaminée consommeront exclusivement soit de l'eau bouillie ou filtrée, soit des eaux minérales. Malgré la rareté de la contagion directe, il importe pourtant que l'entourage des malades observe les précautions usuelles: port d'une blouse de toile, lavage antiseptique des mains, repas hors de la chambre du typhique. La stérilisation des linges par ébullition,

la désinfection de la literie, des vêtements, et finalement, du local ne s'imposent pas moins; mais la mesure essentielle est la désinfection immédiate des fèces qui renferment le contagé. Dans ce but, le bassin présenté au malade doit toujours contenir 250 gr. de lait de chaux; le tout est vidé dans les cabinets où est encore versé ensuite un demi-litre de lait de chaux; après chaque selle, le bassin est passé à l'eau bouillante et au sublimé.

XVIII. Vaccination. — En Angleterre, le Ministère de la guerre a autorisé officiellement l'emploi du vaccin de Wright dans l'armée coloniale. Culture virulente atténuée par la chaleur (60°), ce vaccin, injecté sous la peau de la face postérieure de l'épaule ou du flanc, provoque quelques légers accidents généraux et locaux puis confère une immunité qui paraît durer environ 2 ans. L'expérience a prouvé que les sujets vaccinés contractaient bien plus rarement que les autres la fièvre typhoïde, et que ceux qui en étaient atteints présentaient habituellement des formes bénignes.

Filariose. — I. Prophylaxie. — Les sujets séjournant dans les régions intertropicales où règne la filariose ne consommeront que des eaux filtrées et s'abstiendront de végétaux crus poussant à fleur de terre, surtout au voisinage des eaux stagnantes (habitat des embryons de filaire).

II. Traitement. — Il n'est encore qu'hygiénique et symptomatique. La peau sera mise à l'abri de tout traumatisme; ses solutions de continuité seront lavées et pansées aseptiquement. L'hémato-chylurie exige le régime lacté et le repos au lit. A l'intérieur, l'arsenic, les mercuriaux, l'iodure de potassium, la térébenthine, le copahu, la fougère mâle, la santoline, l'acide benzoïque (50 centigr. 3 fois par jour), le thymol (5 centigr. toutes les 4 heures) ont été tour à tour préconisés. L'essentiel serait d'atteindre la filaire femelle, en injectant dans les ganglions lymphatiques de la teinture d'iode, ou tout autre parasiticide; mais la susceptibilité du système lymphatique rend cette intervention risquée (Lancereaux).

Les épanchements chyleux du péritoine, de la vaginale, des plèvres seront, au besoin, ponctionnés. Le varicocèle lymphatique, l'éléphantiasis du scrotum peuvent, si leur volume s'exagère, bénéficier d'une opération chirurgicale. On parera également, par une incision opportune, aux suppurations liées à la mort du parasite (abcès du scrotum).

Fissure anale. — Le traitement médical de la fissure échoue souvent; les suppositoires opiacés, belladonnés, cocaïnés ne sont que des palliatifs. S. Lewis (de Brooklyn), préconise le procédé suivant: après avoir bien précisé le siège de la fissure et appliqué, quelques minutes, en cas de spasme, une grosse bougie flexible, on pratique un grand lavage à l'eau chaude, puis on badigeonne la lésion et son pourtour avec une solution saturée de permanganate de potasse. On introduit ensuite, 2 fois par jour, un suppositoire au sulfo-ichthyolate de bismuth et on prescrit un régime alimentaire rafraîchissant. La guérison pourrait succéder à une seule application; si elle tarde, la persistance d'autres fissures est probable, et, lorsqu'elles échappent à l'exploration, mieux vaut, après cocaïnisation, badigeonner toute la région au permanganate de potasse.

Longtemps, la dilatation de l'anus sous le chloroforme fut le seul remède aux fissures rebelles. Actuellement, le traitement de choix paraît être l'application des courants de haute fréquence. On introduit dans l'anus une électrode à fourreau de verre ou une électrode métallique simple (modèle de Doumer) et on la relie à la spire supérieure d'un résonateur de haute fréquence monopolaire, réglé de façon à donner un effluve tolérable (Doumer); très souvent, on obtient en 5 ou 6 séances de 5 minutes une guérison complète (E.-A. Weil).

Finsen (Méthode de). — Voir ПНОТОТНЭРАПИЕ.

Fioravanti (Baume de). — Alcoolat de Fioravanti ou de térébenthine com-

posé. Très ancienne préparation ainsi formulée :

Térébenthine du mélèze.	500 gr.
Résine élémi.	100 —
— tacamaque.	100 —
Succin.	100 —
Styrax liquide	100 —
Galbanum	100 —
Myrrhe	100 —
Baies de laurier	100 —
Aloès.	50 —
Racine de galanga	50 —
— de gingembre	50 —
— de zédoaire	50 —
Cannelle de Ceylan	50 —
Girofle.	50 —
Muscade.	50 —
Fleurs de dictame de Crète	50 —
Alcool à 80°	3 000 —

Employée, en frictions, soit contre les douleurs rhumatismales, les contusions (pure ou associée à d'autres agents rubéfiants), soit comme stimulant.

Fluorescéine (*Phthaléine de la résorcine*). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche se dissolvant dans l'eau qu'elle rend verte et fluorescente.

Prop. et empl. therap. — Ses solutions servent à déceler les corps étrangers de la cornée (tache verte au niveau de l'ulcération).

Collyre :

Fluorescéine	20 centigr.
Carbonate de soude.	35 —
Eau distillée	10 gr.

Instiller une goutte.

Fluorure d'ammonium. — *Caract. phys. et chim.* — Corps cristallin, soluble dans l'eau, attaquant le verre.

Prop. et empl. therap. — Opposé par A. Robin aux gastropathies avec fermentations lactiques (antiseptique gastrique), à la dose de 5 à 10 centigr. (solution à 1 p. 300, une cuillerée à soupe à la fin du repas).

Fluorure de calcium. — Voir CALCIUM.

Fluorure de sodium (*Fluorol*). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche, soluble dans l'eau.

Prop. et empl. therap. — Antiseptique appliqué surtout à la désinfection des voies lacrymales (sol. de 1/2 à 5 p. 1000) et de la vessie (sol. de 1/4 à 1 p. 1000).

Fluxion de poitrine. — Voir CONGESTION PULMONAIRE, PNEUMONIE.

Foie. — Voir OPOTHÉRAPIE HÉPATIQUE.

Foie cardiaque. — Voir ASYSTOLIE.

Forges-les-Eaux. — Chef-lieu de canton de la Seine-Inférieure, au centre du pays de Bray, sur la ligne de Paris à Rouen, irrigué par trois cours d'eau, l'Epte, l'Andelle et la Bèthune. Altitude 160 m. Eaux froides (6°-7°) ferrugineuses, bicarbonatées-calciques, légèrement silicatées. Utilisées sous forme de boisson, de bains, de douches, d'injections et irrigations. Occupent l'un des premiers rangs dans la classe des eaux ferrugineuses. Toniques et reconstituantes; diurétiques et sédatives.

Principales indications. — Chlorose, anémie, alanguissement général occasionné par une hémorragie répétée ou par le paludisme; troubles nerveux de tous genres, hystérie. Contre-indiquées chez les pléthoriques et les apoplectiques.

Formaldéhyde (*Aldéhyde formique*). — *Caract. phys. et chim.* — Corps gazeux obtenu par oxydation ménagée de l'alcool méthylique; très soluble dans l'eau. Le *formol* ou la *formaline* du commerce en est une solution aqueuse à 40 p. 100. Il existe aussi une solution à 40 p. 100 dans l'alcool à 80°. Le formol est un liquide incolore, de saveur piquante, dégageant des vapeurs très irritantes.

Effets physiol. et tox. — *Localement*, les solutions étendues (1 p. 1000) causent une cuisson vive mais passagère, les solutions concentrées (5 p. 100) sont caustiques (eschares). Longtemps *inhales*, les vapeurs de formol sont toxiques. *A l'intérieur*, l'absorption massive de 4 à 6 gr. de formol (sol. à 40 p. 100) est dangereuse (Le Dentu). Les petites doses de formol retardent la digestion pancréatique des albuminoïdes.

Prop. therap., indicat. — Antiseptique plus puissant que le sublimé (plutôt à

titre empêchant qu'à titre microbicide). Désinfectant et désodorisant de premier ordre. Ses vapeurs pénètrent les tissus animaux; aussi les utilise-t-on pour la désinfection des locaux. Les solutions de formol sont utilisables contre : l'infection puerpérale, l'ozone, l'empyème du sinus maxillaire, la carie dentaire, les infections bucco-pharyngées, etc.

Formes pharmac., doses. — *Vapeurs* (désinfection des locaux). *Solutions :* à 5 p. 1000 (désinfection des instruments qu'elle n'altère pas); à 2,5 p. 100 (lavage des plaies gangréneuses et infectées). *Solution alcoolique* à 50 p. 100 (sueurs nocturnes des phthisiques).

Formaline. — Voir FORMALDÉHYDE.

Formiate de quinine. — Voir QUININE.

Formiate de soude. — *Caract. phys. et chim.* — Cristaux rhomboédriques blancs, déliquescents, très solubles dans l'eau.

Prop. therap., indicat. — Celles de l'acide formique. Prétendu tonique nerveux vanté contre la neurasthénie, l'asthénie des convalescents, la débilité sénile, le diabète (provoque parfois un peu de fièvre et des signes de congestion).

Formes pharmac., doses. — 2 à 3 gr. en solution, sirop, élixir.

Formine. — Voir UROTROPINE.

Formique (*Acide*). — *Caract. phys. et chim.* — Liquide incolore, volatil, d'odeur piquante, très soluble dans l'eau et l'alcool.

Prop. therap., indicat. — A l'extérieur, antiseptique énergique. A l'intérieur, vanté à tort comme tonique musculaire, dans toutes les asthénies (voir FORMIATE DE SOUDE).

Formes pharmac., doses. — *Usage int. :* VIII à X gouttes dans un peu d'eau, 3 fois par jour. Plus usité sous forme de formiate de soude, mieux toléré par l'estomac.

Formol. — Voir FORMALDÉHYDE.

Formuler (*Art de*). — Voir ART DE....

Fougère mâle. — *Polypodium Filix-mas* (genre *Nephrodium*). On utilise les *rhizomes frais* (jaune-vertâtre à l'intérieur) récoltés en juillet dans le Jura ou les Vosges. Ils renferment : une

huile essentielle (anthelminthique), une huile grasse, un tannin spécial et la *Filicine* (éther diisobutyrique de la phloroglucine), vermicide très actif mais toxique pour l'homme s'il est absorbé, donnant naissance dans les milieux alcalins de l'économie à de l'*acide filicine*. L'une et l'autre étant très solubles dans les huiles, on se gardera d'administrer après la fougère mâle aucun purgatif huileux (huile de ricin notamment). L'altérabilité du rhizome frais lui fait préférer l'*Extrait éthéré*, masse huileuse verte, d'odeur forte et désagréable, contenant tous les principes actifs de la plante, plus actif quand il est de préparation récente.

Effets physiol. et tox. — La filicine et l'acide filicine agissent énergiquement sur les ténias, le bothriocéphale, l'ankylostome, le cysticerque celluleux. Leur absorption chez l'homme (à la faveur d'un purgatif huileux) a pu provoquer des accidents graves (phase d'excitation, faiblesse générale, convulsions tétaniques, ictère, albuminurie) et même mortels (asthénie cardiaque, coma).

Prop. therap., indicat. — Anthelminthique très efficace (tenia inermis, bothriocéphale, ankylostome).

Formes pharmac., doses. — *Poudre de rhizome frais* 10 à 15 gr. (Enfants 50 centigr. par année) et une heure après : calomel à la vapeur et scammonée à 30 centigr., gomme-gutte 10 centigr.

Extrait éthéré 4 à 8 gr. (Enfants 50 centigr. par année) associé à 50 centigr. ou 1 gr. de calomel.

Tanifuge :

Extrait éthéré de fougère mâle	8 gr.
Poudre de fougère mâle.	6 —
Calomel à la vapeur.	1 —

Diviser en 20 bols; un toutes les 10 minutes les 10 premiers, les autres toutes les demi-heures jusqu'à effet.

Capsules de Créqy :

Extrait éthéré de fougère mâle	50 centigr.
Calomel	5 —

pour une capsule, n° 16. En prendre une toutes les dix minutes jusqu'à effet.

Sirof vermifuge :

Rhizomes de fougère mâle.	50 gr.
Feuilles de séné	15 —
Mousse de Corse.	25 —
Fleurs de pêcher.	6 —
Écorce de citron	5 —
Eau bouillante	200 —

Laisser infuser 12 heures; passer avec expression et faire dissoudre, à froid, 240 gr. de sucre blanc. *Enfants* : 4 à 6 cuillerées à café par jour, de quart d'heure en quart d'heure.

(Pour plus de détails, voir G. POUCHET, *Précis de Pharmacologie et de Matière médicale*, p. 794.)

Fowler (Liquueur de). — Voir ARSÉNITE DE POTASSE.

Fraisier sauvage. — *Fragaria vesca* (Rosacées). La racine, astringente, est préconisée par A. Robin, contre la diarrhée chronique (1 gr. 50 en infusion).

Framboisier. — *Rubus idæus* (Rosacées). Le fruit (rafraichissant) sert à préparer un sirop acidulé de goût agréable, souvent utilisé comme excipient (ne pas l'associer à des sels alcalins).

Franklinisation. — La *franklinisation* est l'application thérapeutique des divers modes de l'électricité statique : *bain statique, souffle statique, étincelles, courants frankliniques, effluves frankliniques induits*. La source d'électricité est une *machine statique à influence, à plateaux d'ébonite*. Les diverses formes d'application sont obtenues grâce à l'usage d'électrodes et de dispositifs variés dont le détail ne saurait trouver place ici.

Le *bain statique* peut amender certaines *maladies par ralentissement de la nutrition, l'émotivité, certains troubles hystériques ou neurasthéniques*.

L'*étincelle* agit, à titre révulsif et trophique, contre les *névralgies, les paralysies, certaines lésions de la peau et des muqueuses (lupus, lichen, acné, ulcérations du col)*. (E.-Alb. Weil).

Le *souffle statique* (le négatif surtout) active la réparation des plaies (*ulcère de jambe*), modifie favorablement certaines dermatoses (*eczéma*) et calme le *prurit*.

Les *courants frankliniques* sont applicables à certaines *amyotrophies*.

Les *courants frankliniques induits* sont utilisés dans le traitement de l'*incontinence d'urine, de la constipation, de la dyspepsie nervo-motrice, de certaines paralysies*.

Franzensbad. — Station thermale de Bohême, sur le territoire d'Egra et à 4 km de cette ville. Altitude 613 m. Eaux froides (8°5-10°), sulfatées et chlorurées-sodiques, faiblement bicarbonatées mixtes, ferrugineuses. Il existe également des *boues minérales* qui sont employées dans les cas de paralysies et d'arthrites. Utilisées sous forme de boisson, de bains, bains gazeux locaux et bains de boues. Laxatives, diurétiques, reconstituantes et légèrement excitantes; certaines sources manifestant plus spécialement les qualités des eaux ferrugineuses, d'autres celles des eaux sulfatées-sodiques.

Principales indications. — Anémie, chlorose, troubles de la menstruation, affections du tube digestif et de ses annexes, catarrhes des voies respiratoires et urinaires, anémie consécutive à des métrorrhagies, à des hémorrhoides, etc.

Frène. — *Fraxinus excelsior* (Oléacées). On utilise les feuilles (contenant de la *fraxinine*) et l'écorce (contenant de la *mannite*) en infusion (feuilles 15 à 25 p. 1000, écorce 10 à 15 p. 1000) comme purgatif, fébrifuge et contre certaines dermatoses (eczéma chronique des arthritiques, des gouteux).

Friedrichshall. — Ville de l'Empire d'Allemagne, duché de Saxe-Meiningen, à 16 km de Cobourg, dans la vallée de la Greck. Eaux froides, sulfatées mixtes, chlorurées-sodiques et magnésiennes (SO⁴Na²6 gr., SO⁴Mg 5 gr., NaCl 8 gr., MgCl² 4 gr.). Laxatives et purgatives, sans produire de fatigue de l'appareil digestif, tout en déterminant une révulsion sur le tube intestinal. Dose : 1 à 2 verres, à jeun. Exportées.

Friedreich (Maladie de). — La thérapeutique est à peu près impuissante contre une malformation héréditaire telle que la maladie de Friedreich. Dans les familles où elle sévit, les enfants seront

soustraits à l'allaitement maternel, élevés ensuite en plein air, et soumis à des pratiques d'*hydrothérapie, de gymnastique et de massage*. A la maladie déclarée, on oppose le *nitrate d'argent, le chlorure d'or et de potassium*, quoique leur efficacité soit bien douteuse. L'*huile de foie de morue, l'arsenic, les glycéro-phosphates* concourront à maintenir la santé générale. Ladame (de Genève), Deschamps (de Rennes) ont conseillé la *galvanisation de la moelle* (électrode positive de 50 cm² sur la nuque, électrode négative de 100 cm² sur les lombes) avec un courant de 20 milliampères (séances quotidiennes de 15 minutes.) Dans la plupart des cas, la *méthode de rééducation* de Frenkel rendra des services. (Voir RÉÉDUCATION.) La *suspension, le massage, l'hydrothérapie* sont d'utiles adjuvants. L'usage d'un *chariot* approprié rendra la marche possible aux enfants dont l'incoordination est très marquée.

Froid. — (Voir GELURES.)

Fucus crispus. — (Voir CARRAGHEEN.)

Fulguration. — I. *Accidents causés par la foudre.* — Il importe d'abord de combattre l'état *syncopal* par des *tractions rythmées de la langue* et la *respiration artificielle*. Les *accidents consécutifs* sont justiciables d'un *traitement symptomatique*. Aux *paralysies* on oppose le *massage, l'électrisation*; aux troubles liés à l'*hystéro-traumatisme, l'hydrothérapie, les bromures, la suggestion* tendant à convaincre le sujet de la bénignité des accidents en cause. Les brûlures seront pansées avec les topiques usuels (*acide bicrique*).

II. *Accidents causés par l'électricité industrielle.* — Comme les précédents, ils réclament : l'emploi de la *respiration artificielle, des tractions rythmées de la langue* qu'il faut parfois répéter pendant une demi-heure ou 1 heure. Les *brûlures* seront pansées comme il convient. Les *paralysies* sont justiciables de la *galvanisation, du massage*; les *névralgies, des bromures, de la quinine, de l'antipyrine*. Jellinek (de Vienne), estime qu'il y aurait avantage à pratiquer la *ponction lombaire* aussitôt après l'accident (hy-

pertension intracranienne constante). Assez spéciaux, les *accidents oculaires* (réduction de l'acuité et du champ visuels; photophobie, blépharospasme; douleurs péri-orbitaires) sont quelquefois rebelles. La douleur sera combattue par la *cocaïne* et les *compresses froides*, la diminution de l'acuité visuelle par la *galvanisation* et le *sulfate de strychnine* (1 à 2 milligr.).

III. *Prophylaxie.* — Les accidents d'électrocution peuvent être prévenus par : l'*isolement rigoureux des fils conducteurs*, l'usage, par les ouvriers, de *gants de caoutchouc* et de *plaques isolantes*, chaque fois qu'ils touchent aux câbles conducteurs. En cas d'accident à leur contact, il faut *se hâter d'en séparer la victime* avec les précautions nécessaires pour éviter soi-même les effets du courant. L'arrêter à l'usine est généralement impossible en temps utile. On se bornera donc, avec des outils à manche de bois (à moins qu'on ne dispose de gants de caoutchouc), soit à *couper le câble* s'il s'agit d'un courant interrompu, soit à *l'écarter du sujet*, si le courant est continu.

Fumades (Les). — Village du Gard, arrondissement d'Alais, commune d'Al-lègre. Plus sulfureuses que les eaux d'Euzet (Voir EUZET).

Fumeterre. — *Fumaria officinalis* (Papavéracées). La plante fleurie a été vantée comme dépuratif. Employée en *infusion* (20 p. 1000) et en *sirop* (20 à 100 gr. comme excipient des solutions alcalines ou arsenicales chez les eczémateux).

Benzoate de soude.	2 gr.
Bicarbonate de soude.	10 —
Sirop de fumeterre.	} aa 200 —
— de gentiane	

2 à 4 cuillerées à soupe par jour. Eczéma des arthritiques (Brocq).

Fumigations. — On appelle *fumigations* l'utilisation thérapeutique des produits de combustion de certains agents médicamenteux (nitre, feuilles de belladone, de datura) brûlés généralement dans une assiette (avec un peu de nitrate de potasse pour activer la com-

bustion) au voisinage du malade qui peut inhaler plus directement les vapeurs, soit avec un entonnoir dont il place la douille entre ses dents, soit sous une serviette lui recouvrant la tête.

Furoncles. — Le furoncle est une suppuration locale que favorise souvent une altération variable de l'état général : diabète, uricémie, auto-intoxication d'origine digestive qu'il importe de préciser; aussi exige-t-il un traitement local et général.

1° Traitement local. — On a proposé de nombreux procédés pour faire avorter le furoncle dès son début ou pour en suspendre, plus tard, l'évolution : badigeonnage de la papule soit avec de la teinture d'iode pure soit, mieux, avec une solution concentrée d'iode (4 gr.) dans de l'acétone (10 gr.) liquide noir devenant sirupeux et moins irritant avec le temps, plus caustique que la teinture d'iode, mais pouvant éteindre l'inflammation après une seule application (Gallois et Courcoux); *injection d'oxygène* à la base ou dans le cratère du furoncle, avec une aiguille de Pravaz (reliée à une bonbonne de gaz par un tube de caoutchouc) après aseptisation du tégument (J. Thiriart, de Bruxelles); *électrolyse* avec une aiguille en acier (pôle négatif) enfoncée dans la tumeur soumise, pendant 5 minutes, à un courant galvanique de 5 à 10 milliampères (Cirera Salse); *pulvérisations*, sur la surface malade, d'eau phéniquée (à 1 ou 2 p. 100) ou d'eau boriquée saturée (Verneuil); pansement avec un ouatoplasme imbibé d'eau boratée ou boriquée; antiseptie de la région malade soit par des frictions quotidiennes à l'alcool ou à l'éther, ou avec une solution alcoolique de cyanure d'hydrargyre à 1 p. 500 (Leredde), soit par des toilettes fréquentes avec du savon à l'hermophényl; emploi de la *méthode de Bier*. Ce dernier procédé, le plus récent, se pratique de la façon suivante : sur la région malade aseptisée, puis enduite de vaseline stérilisée, on applique, avec douceur, une ventouse (préalablement stéri-

lisée) surmontée d'une poire en caoutchouc permettant de régler à volonté l'aspiration qui sera toujours modérée. La ventouse reste appliquée 3/4 d'heure par jour, au maximum, par séances successives de 5 minutes coupées de repos de 2 minutes. Au-dessous d'elle, la région se gonfle et se violace; il en suinte du pus, un peu de sang ou de la sérosité, mais après chaque séance, la douleur est moindre, et, si une incision centrale devient nécessaire, pour favoriser la sortie des bourbillons, elle est toujours très minime. Dans l'intervalle des séances d'hyperémie, le furoncle est pansé avec de la gaze stérilisée sèche, sans aucun agent antiseptique.

2° Traitement général. — Il est surtout indispensable quand les furoncles sont multiples ou récidivants (*Furonculose*). En cas de glycosurie ou d'uricémie, on instituera un régime et un traitement appropriés (voir DIABÈTE, GOUTTE). De même s'il existe des fermentations gastriques ou intestinales anormales (voir ANTISEPTIE INTESTINALE) auxquelles on opposera souvent avec succès, le régime végétarien. Le traitement par la levure de bière est maintenant classique; il consiste à faire absorber au malade, trois fois par jour, au début des repas, une cuillerée à café ou une cuillerée à soupe de levure fraîche (prise à la brasserie) délayée dans un verre à bordeaux d'eau ordinaire, de bière ou d'eau minérale alcaline (Vichy ou Vals). La levure provoque parfois de la gastralgie, du pyrosis, des renvois acides ou, plus rarement, de la diarrhée. En général les effets favorables se manifestent entre le 3^e et le 10^e jour. Pour prévenir le retour de nouveaux furoncles, il est bon d'entretenir l'asepsie des téguments par l'usage quotidien du savon à l'hermophényl. On prépare actuellement des levures sèches presque aussi efficaces que la levure fraîche et souvent mieux tolérées (3 à 10 gr. en cachets ou granulés). A la levure de bière on peut encore substituer les ferments de raisin (v. c. m.) plus agréables et souvent mieux supportés.

G

Gabian. — Bourg de l'Hérault, arrondissement de Béziers, sur la Tongue, à 14 km de Pézénas, à 3 km de la houillère de Roujan. Eaux froides, acidulées, sulfatées-calciques, surtout remarquables par la présence d'une assez forte proportion de substance bitumineuse dans l'une des sources (source de l'huile de pétrole). On recueille ce produit, constitué par une matière à la fois huileuse et goudronneuse, et on l'exploite sous le nom d'*huile de Gabian*.

Principales indications. — Spécialisation encore indéterminée par suite d'études insuffisantes.

Gabian (Huile de). — Appellation donnée parfois à l'huile de naphte brute. (Voir GABIAN, PÉTROLE.)

Gaiac. — *Guaiacum officinale* (Rutacées). Le bois, dense, résineux, dégage, par frottement, une odeur aromatique. Il contient une résine, la *gaiacine*, d'odeur balsamique, de saveur brûlante, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, composée d'acides gaiaconique, gaiacétique et gaiacique.

Prop. therap., indicat. — Préconisé jadis comme stimulant, diaphorétique, contre l'aménorrhée, la dysménorrhée, la goutte, la syphilis; comme abortif de l'amygdalite aiguë (Morell-Mackenzie). Peut, à haute dose, produire des accidents de gastro-entérite.

Formes pharmac., doses. — Usage int. : Poudre 2 à 10 gr. Extrait 1 à 5 gr. en pilules. Sirop 30 à 60 gr. — Usage ext. : Teinture alcoolique, entre dans la composition de plusieurs dentifrices.

Gaïacol (Éther monométhylé de la Pyrocatéchine). — **Caract. phys. et chim.** — Le plus abondant des éléments constituants de la créosote (25 p. 100). Celui qui en est extrait par distillation contient constamment des phénols (créosol, crésylols). On lui préférera toujours le *gaïacol cristallisé synthétique*, seul pur, constitué par des cristaux prismatiques

incolores, fondant à 28°5, solubles dans 60 p. d'eau, dans 7 p. de glycérine officinale, en toutes proportions dans la glycérine anhydre, dans l'alcool, l'éther et les huiles.

Effets physiol. et tox. — Absorption facile par les muqueuses, très rapide par la peau (plus lente en solutions glycerinées ou huileuses); élimination par les reins sous forme d'*éther gaiacol-sulfonique*, et sans doute par d'autres émonctoires. Les effets toxiques sont identiques à ceux de la créosote (v. c. m.). **Localement**, le gaïacol pur étalé sur la peau provoque, au bout de 15 minutes, seulement s'il y a de la fièvre, un fort abaissement de température qui peut, si la dose est excessive, aboutir au collapsus; mais il est bientôt suivi d'une réascension thermique avec frissons, sueurs profuses et malaise pénible. Le gaïacol se comporte, en outre, comme un analgésique local.

Prop. therap., indicat. — Comme la créosote, le gaïacol modère la toux, la fièvre hectique et la dyspnée en modifiant l'expectoration des tuberculeux qui tend à devenir moins purulente; il relèverait aussi la nutrition, diminuerait les sueurs et réduirait le nombre des bacilles dans les crachats. Agit aussi comme antiseptique dans le catarrhe chronique des bronches. Mais la créosote pure, correctement maniée, semble plus efficace et est moins toxique que le gaïacol dont l'unique avantage est la constance de sa composition. Son emploi, en badigeonnages, comme antithermique contre la fièvre des tuberculeux, offre plus de dangers que d'avantages. Restent ses effets analgésiques locaux utilisés contre les névralgies, les myalgies, les arthralgies, les douleurs de l'érysipèle, de l'orchite, etc.; ses propriétés anesthésiques dont peuvent profiter les petites interventions superficielles (incisions d'abcès, de panaris).